



Photo: DR

Réforme olympiade 2021-2024: le miroir aux alouettes!

POUR bénéficier de l'accompagnement financier de l'État, les fédérations nationales ont l'obligation de remplir un cahier des charges. Ces conditions font partie intégrante de la réforme olympiade 2021-2024 mise en place par le ministre des Sports, Franck Nguema. « Cette réforme permettra de relancer les compétitions nationales selon la vision du chef de l'État Ali Bongo Ondimba, qui souhaite faire du Gabon une nation sportive », avait indiqué l'an dernier Franck Nguema. À ce jour, cinq fédérations ont rempli les conditions pour bénéficier de la subvention de l'État. Il s'agit du taekwondo, du golf, de l'athlétisme, du basket-ball et du handball. Un an après, les responsables de ces fédérations sont amers. Non seulement ils n'ont reçu aucun kopeck, mais pis, depuis plusieurs années, elles n'ont organisé aucune compétition domestique. Une situation qui pourrait, si des solutions ne sont pas trouvées, tuer définitivement le sport national, déjà très mal en point.

Pages 2



Photo: DR

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS
STADE MANDJI DOS
AU MUR APRÈS SON
NUL (2-2)

Page 3



Photo: DR/L'Union

HANDBALL
LA FÉDÉRATION VEUT
RENOUER AVEC LE
CHALLENGE TROPHY

Page 3